

REUNION D'INFORMATION DU 22/12/2017

Réunion organisée à 18h45 dans les locaux de la mairie de Grandfontaine suite à l'annonce de sectorisation des collèges de Planoise. Un grand merci à la municipalité pour la mise à disposition de la salle de la mairie !

Etaient présents Mr François Lopez, maire de Grandfontaine ainsi que son adjointe, et environ 80 parents d'élève des écoles primaires des villages de Grandfontaine et Montferrand le Château et du collège Voltaire .

Nicolas Bousquet, de l'association de parents d'élèves « Ensemble à Voltaire », rappelle les grandes lignes du projet de fusion des collèges Voltaire et Diderot, à savoir :

- Les parents élus au CA du collège Voltaire ont été invités le mardi 19 décembre à une réunion d'information par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) où ils ont appris la fusion des secteurs des deux collèges de Planoise, souhaitée et votée le jour même par le département pour désengorger le collège Diderot. En conséquence, le DASEN a décidé de répartir les élèves en séparant les niveaux : les classes de 6ème et de 5ème iraient au collège Voltaire et celles de 4ème et 3ème au collège Diderot.
- Le problème de surpopulation à Diderot, qui augmentera encore en 2018, serait ainsi réglé à la rentrée prochaine.
- La mixité sociale du nouveau secteur serait « globalement » lissée passant à 63% d'élèves issus de catégories socio-professionnelles défavorisées.

Actuellement le collège Voltaire bénéficie d'une mixité sociale équilibrée (43 %) sans être dénué de problème. La présence de têtes de classe permet que les conditions d'apprentissage soient correctes mais cet équilibre reste fragile.

La fusion ferait passer sa mixité à 63%, ce qui risque de le rendre ingérable en le fragilisant encore plus, sans pour autant améliorer sensiblement la situation de Diderot qui passerait de 78% à 63% ce qui est trop peu pour avoir un bénéfice significatif tout en perdant les avantages liés à son statut de REP+.

Mécontents du manque de concertation et des modalités de mise en place de cette fusion, les parents élus et les enseignants du collège Voltaire ont rapidement lancé plusieurs actions :

- Lettre ouverte des parents d'élèves à la Présidente du département et au DASEN
- Interventions dans les médias (macommune.info, L'Est Républicain, France bleu)
- Lettre ouverte des enseignants
- Création d'un blog ensemble à Voltaire réunissant toutes les informations sur le projet
- Pétition rassemblant plus de 1000 signatures au moment de la réunion, en moins de deux jours !

Stéphanie Nicolini, présidente de l'association « Ensemble à Voltaire » annonce que ce vendredi à 18h le directeur académique a organisé une nouvelle réunion d'information pour annoncer la suspension du projet et l'ouverture d'une concertation avec les professeurs et les parents d'élèves.

Mais le problème d'engorgement du collège Diderot reste entier et il faudra que le collège Voltaire accueille des enfants du secteur de Diderot en 6ème à la rentrée de septembre 2018.

Une réunion de concertation est prévue le 12 janvier 2018 à l'inspection d'académie avec les parents élus au CA du collège Voltaire.

La parole est donnée aux parents présents ce vendredi soir :

- Problème permanent à Planoise depuis 30 ans, la ville de Besançon et les instances politiques doivent faire un effort pour le quartier.
- Le Conseil départemental a annoncé que les représentants de parents d'élève avaient voté POUR la fusion des deux collèges, mais seule la FCPE était présente, la PEEP ayant boycotté la réunion car prévenue trop tardivement. (L'association Ensemble à Voltaire n'a même pas été invitée).
- Il faudrait faire pression sur le département pour élargir la sectorisation à d'autres quartiers de Besançon : Bourgogne pourrait aller à Victor Hugo, Stendhal est en sous-effectif... répartir les collégiens de Diderot pour une vraie mixité en revoyant la sectorisation de toute la ville de Besançon.
- La mixité sociale aide les enfants en difficulté.
- Selon l'école rattachée à Voltaire, cela ferait trop d'enfants (5 classes de CM2 dans certaines écoles de Planoise)
- Une école primaire ne peut être REP que si elle est rattachée à un collège REP
- On pourrait créer un collectif de parents d'élèves sur le secteur de Planoise et dans les villages rattachés.
- Le problème de la restauration scolaire est abordé, elle peut être financée par le Département.

Monsieur le Maire nous assure de la solidarité de la municipalité ; il pense que l'instance des parents d'élève élus au CA devrait être reconnue en tant que partie prenante dans ce type d'affaire.

Par contre il rappelle que le Grand Besançon n'a pas la compétence éducation.

La réunion se termine sur cette conclusion : Il faut rester mobilisés et vigilants !!!